



Le Hérisson Varois

info@fne83.fr <https://www.fne83.fr/>

Août 2024



POLLUTION ATMOSPHERIQUE : ([Anqaev](#))

- 1) Le 12 juillet 2017, le Conseil d'Etat condamnait l'Etat lui demandant de respecter les normes de pollution de la qualité de l'air de la directive européenne n°2008/50/CE du 21 mai 2008.
- 2) Les feuilles de route émises par le gouvernement en mars 2018 ne répondant pas à la demande parce que sans budget, 73 associations (dont Fne Paca et Acténergies) ont déposé une requête le 01/10/2018 et le Conseil d'Etat a de nouveau condamné l'Etat le 10/07/2020 en raison de son inaction.
- 3) Le 4 août 2021, le Conseil d'Etat a astreint l'Etat français à verser à des organisations non gouvernementales 10 M€ par semestre pour la qualité de l'air. 700 000 € sont versés à AtmoSud qui les investit notamment dans le projet « Capteurs-Citoyens » porté par Fne Var.
- 4) Le 24/10/2019, la France est condamnée par la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) pour manquement aux obligations concernant la qualité de l'air dans 12 territoires dont Toulon.

CADMIUM :

Le cadmium est un métal cancérigène, notamment pour le pancréas. Les Français sont encore plus contaminés que les pays similaires, les adultes 2 fois plus, les enfants 4 fois plus (consommation de céréales du petit déjeuner). Essentiellement à cause d'engrais minéraux phosphatés chargés en cadmium. [Info de l'Asef](#) et [que faire ?](#)

ELECTRIFICATION DES QUAIS À TOULON ?

- 1) Les trois quais d'accueil des ferries sont équipés de bornes électriques grâce aux 900 000 € alloués par l'Union Européenne, l'Etat, la Région et le Département.
 - 2) Corsica Ferries a reçu 1M€ de la Région et de l'Ademe pour équiper 4 navires de connexion électrique à quai. Mais ne se connecte toujours pas à l'électricité dans le port.
 - 3) La Méridionale a transféré sur Toulon son ferry équipé électriquement, le Kalliste. A son premier accostage en avril 2024, ce navire s'est bien branché, mais depuis ce n'est plus le cas.
 - 4) 20 M€ de travaux publics gérés par la Métropole toulonnaise.
- Beaucoup d'argent public, mais la pollution massive par les navires continue.
A côté, la Marine nationale a électrifié ses quais toulonnais depuis plusieurs décennies.

PFAS :

Ces substances, qualifiées de « polluants éternels », sont omniprésentes dans les produits du quotidien : médicaments, cosmétiques (soin de la peau, capillaires, parfum, etc), vêtements, textiles pour la maison, carrosseries, système de freinage des véhicules, poêles et moules antiadhésifs, décapants pour sols, produits de nettoyage à sec, aide au rinçage des lave-vaisselle, liquides pour essuie-glace, fart pour les skis, électronique et semi-conducteurs, mousses anti-incendies, des [produits phytosanitaires](#), gaz fluorés utilisés dans les pompes à chaleur, les batteries au Li-ion, les piles à combustibles ou les panneaux solaires.

Les PFAS sont toxiques pour la santé humaine et pour l'environnement. On les retrouve aujourd'hui dans tous les milieux (eau, air, sols...) et dans notre sang.

En 2026, seront interdites la fabrication, l'importation et la vente de nombreux produits contenant des PFAS.

Le lobbying industriel de Téfal est parvenu à faire exclure de cette disposition les ustensiles de cuisine, alors même que les preuves de la nocivité du Téflon s'accumulent et que des alternatives saines existent (fonte, inox...).

L'étiquetage sera cependant obligatoire pour tous les produits contenant des PFAS et les eaux minérales devront également être contrôlées, avec une obligation de publication des résultats, pour atteindre le même niveau d'exigence que l'eau du robinet. [Plus de précisions](#)